

2012 a en effet vu la nomination de la première femme présidente de la République, bien que ce poste ne fut qu'intérimaire. Le Premier ministre avait d'ailleurs déclaré lors de son discours de Nouvel An en début d'année qu'il prendrait des mesures pour augmenter la représentativité des femmes en politique. Il a tenu parole en enjoignant son ministre des Administrations régionales, Hervé Aimé, à amender le Local Government Act. Ce qui a été fait.

Cette loi a pour objectif d'assurer la représentativité féminine au sein des administrations locales. Cette loi, qualifiée de «révolutionnaire» par les politiciens du gouvernement, vise à assurer un seuil minimal de 33% de femmes au sein de chaque parti se présentant aux élections municipales comme villageoises. Ainsi, un candidat sur les trois présentés doit être une femme.

C'est une mesure plus que louable dans la lutte pour l'égalité du genre et pour une gouvernance plus sensible aux besoins des femmes au niveau des administrations locales. Le jour du dépôt de candidatures pour les villageoises, 1171 femmes contre 2275 hommes se sont fait inscrire comme candidates ramenant la participation féminine à ces élections à 34%, soit 1% de femmes de plus que le quota requis par la loi.

Peut-on dire pour autant que le pari a été gagné? Loin de la. L'arène politique à Maurice demeure un bastion presque essentiellement masculin où l'on peut parfois sentir un dédain envers les femmes qui s'engagent en politique. Celles-ci sont souvent perçues par la population en général et aussi par certains de leurs confrères comme étant des politiciennes de second grade, présentées dans l'unique but de pallier au nombre minimum de femmes imposées par la loi. Il y a peu d'émules de Margaret Thatcher ou d'Indira Gandhi qui arrivent à s'imposer parmi le sérail politique à Maurice. Les politiciennes mauriciennes arrivent difficilement, même aujourd'hui, à se faire une place sur l'échiquier politique.

Pour preuve, sur un cabinet de 25 ministres, il n'y a que deux femmes. Les autres aspirantes politiciennes se heurtent au plafond de verre qui caractérise la sphère politique mauricienne et sont inéluctablement reléguées au statut de «back-bencher».

La place de la femme dans la société mauricienne est plus ou moins bien établie. On l'a

autorisée à sortir de sa cuisine pour devenir petit entrepreneur, enseignante ou fonctionnaire «triye-brède» ou quand elle est chanceuse, directrice de banque ou de compagnie, avocate ou médecin. Mais ambitionner d'être politicienne ne figure presque jamais dans les plans d'avenir des jeunes Mauriciennes. La perception sociale veut que les femmes qui s'adonnent aux activités politiques soient ou des femmes très masculines, de fortes têtes ou des incompetentes alignées simplement pour se plier aux exigences légales ou encore pour servir de faire-valoir à leurs homologues masculins.

Les politiciens n'ont pas à souffrir de ce dénigrement social. Les hommes s'imposent plus facilement dans l'arène politique et y sont acceptés sans avoir besoin de prouver leurs compétences. On se souvient de plusieurs politiciens et même de ministres qui n'arrivaient pas à s'exprimer en français, en anglais, ni en toute autre langue d'ailleurs sans pour autant que leurs qualités de leadership ou leurs aptitudes à faire de la politique active et à représenter le peuple n'aient été remises en cause.

Outre cette perception généralement négative des politiciennes, un autre facteur qui peut démotiver la femme à s'engager en la politique est le manque d'encadrement. Au niveau personnel, la politicienne doit tout faire. Elle doit jongler avec son travail, accomplir ses devoirs conjugaux, pourvoir aux besoins et à l'éducation des enfants et assurer des engagements politiques. Cumuler tous ces rôles n'est pas une mince affaire.

Or, bien peu d'hommes acceptent de soutenir et d'épauler leurs épouses pour qu'elles s'affirment en tant que politiciennes. Il n'existe pas réellement d'encadrement formel pour les femmes voulant entamer une carrière politique. Ou commencer? A qui s'adresser? Beaucoup de femmes aspirant à une carrière politique n'en ont pas la moindre idée.

Il n'y a pour l'heure que deux organisations non-gouvernementales à assurer cette formation aux aspirantes politiciennes en se basant sur les dispositions du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, à savoir Gender Links et Women in Politics, émanation de Women in Networking.

S'il est bien d'assurer une représentation paritaire des femmes au sein de l'administration de nos conseils de villages, de nos municipalités et au sein de l'Assemblée nationale, ce qu'il faut surtout, c'est assurer une représentativité compétente et une réelle PARTICIPATION, comme le demande le Protocole de la SADC et un engagement accru des politiciennes pour promouvoir une vision paritaire et équitable dans la politique et dans toutes les instances de

prises de décision. Pour y arriver, un changement de mentalités s'impose.

Par Atisha Roopchund, Source: <http://fr.allafrica.com/stories/201301030472.html?viewall=1>